



Réf. Farde e-Assemblées : 2385027

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/02/2021

Objet : Appel à projets "Initiatives Durables" 2021.- Règlement.

Le Conseil communal,

Vu le programme de politique générale 2018-2024 dans lequel la Ville de Bruxelles s'est engagée à :

- assumer pleinement ses responsabilités et son rôle de moteur de la transition, raison pour laquelle le développement durable et la lutte contre les émissions de polluants et de gaz à effet de serre deviennent des priorités;
- favoriser la participation et la mobilisation citoyennes en faveur d'un mode de vie et de développement différent ;
- encourager, soutenir et accompagner les nombreux projets citoyens se déroulant sur son territoire;

Et en particulier concernant la thématique de l'eau, la Ville de Bruxelles, pour lutter contre les risques liés aux changements climatiques comme les inondations ou les îlots de chaleur, prévoit de :

- renforcer la perméabilisation comme la présence de l'eau en ville
- renforcer la récupération des eaux pluviales
- augmenter les surfaces perméables
- soutenir des projets qui permettent la percolation de l'eau dans le sol

Considérant le souhait de la Ville de soutenir des initiatives pour le développement durable par l'octroi d'un subside.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Le règlement 2021 de l'appel à projets «Initiatives Durables» est adopté

Annexes :

[Règlement FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)